



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 22 juin 2016, 16h30, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Rachelle Cloutier directrice adjoint/secrétaire-trésorière.

Absent Mme Denise Jolin Conseillère siège no 5

Présence d'un citoyen.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens, aux membres du conseil ainsi qu'à la comptable Mme Louise Provencher de Deloitte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier 2015 par « Deloitte »
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

2016-06-159 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Dépôt du rapport financier 2015 par « Deloitte »

2016-06-160 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 soit accepté tel que présenté par le vérificateur externe, Madame Louise Provencher, comptable de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l.;

ADOPTÉ.

4. Période de questions

Aucune question.

5. Fermeture de la séance

2016-06-161 Mme Louise Bégin propose la fermeture de la séance. Il est 16h52.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Rachelle Cloutier, directrice générale, sec.-trés.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 22 juin 2016 à 17h15 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Rachelle Cloutier directrice générale, secrétaire-trésorière.

Absente Mme Denise Jolin Conseillère siège no 5

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Mot de bienvenue
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Acceptation des soumissions
 - 3.1 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 16-87010-02
 - 3.2 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 16-87010-03
- 4 Période de questions
- 5 Fermeture de la séance

3. ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

3.1 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 16-87010-02

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 4 entreprises différentes pour l'appel d'offre No 16-87010-02 « Enlèvement du traitement de surface sur 3 sections différentes près des ponceaux 38, 39 et 40 dans le Rang Du Pouce »;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de service soit :

- Transport Alain Gagné
- Transport Raymond Bérubé Inc.
- Transport Bélanger et Fille
- Jean-Guy Roy entrepreneur Inc.

EN CONSÉQUENCE,

2016-06-162

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents:

QUE la soumission de l'entrepreneur Transport Raymond Bérubé soit acceptée pour exécuter les travaux d'enlèvement du traitement de surface sur 3 sections différentes près des ponceaux 38, 39 et 40 dans le Rang du Pouce;

QUE les prix de la soumission sont : de 55\$ le voyage de gravier, 55\$ le voyage de sable, 75\$/h le camion, 85\$/h la pelle mécanique et 155\$/voyage pour du concassé MG-20;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

3.2 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 165-87010-03

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 3 entreprises différentes pour l'appel d'offre No 16-87010-03 « Creusage de la transition chemin coin St-Pierre»;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de service soit :

- Transport Alain Gagné
- Transport Raymond Bérubé Inc.
- Jean-Guy Roy entrepreneur Inc.

EN CONSÉQUENCE,

2016-06-163

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents:

QUE la soumission de l'entrepreneur Transport Raymond Bérubé soit acceptée pour exécuter le creusage de la transition chemin coin St-Pierre;

QUE les prix de la soumission sont : de 55\$ le voyage de gravier, 55\$ le voyage de sable, 75\$/h le camion, 85\$/h la pelle mécanique et 155\$/voyage pour du concassé MG-20;

ADOPTÉ.

4. Période de questions


Aucune question.

5. Fermeture de la séance

2016-06-164

Mme Louise Bégin propose la levée de la séance. Il est 17 h 35.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire

Rachelle Cloutier, directrice générale, sec-très